

L'expertise en situation

Arlette Bouzon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7063>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.7063](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7063)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2002

Pagination : 3-6

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Arlette Bouzon, « L'expertise en situation », *Questions de communication* [En ligne], 2 | 2002, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7063> ; DOI : [10.4000/questionsdecommunication.7063](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7063)

DOSSIER

L'EXPERTISE EN SITUATION

Dans une société que certains qualifient de société du risque, où l'aléa est de moins en moins accepté par les individus, l'expert occupe une place prépondérante pour analyser les situations difficiles et orienter l'action. Mais son autorité et sa crédibilité sont quelquefois remises en cause, soit par les faits qui ne se conforment pas toujours aux prévisions, soit par les citoyens qui revendiquent désormais une capacité de jugement propre et la participation active aux décisions qui les concernent. L'expertise est rendue délicate par la complexité des problèmes à traiter, en particulier celle relative aux risques engendrés par l'activité humaine, qui se situent souvent aux frontières des connaissances scientifiques du moment.

Convoqués et réactivés lors des situations de crise, les travaux sur l'expertise sont divers. Ceux menés par Jean-Yves Trépos ont ainsi contribué à définir les fondements d'une sociologie de l'expertise auxquels se réfèrent de nombreux auteurs. Ils ont nourri un séminaire de recherche organisé au sein de l'équipe « Médiations en information et communication spécialisées » du LERASS¹. Cette réflexion s'est poursuivie au-delà du cadre toulousain pour aboutir à ce dossier qui souhaite participer à une montée en généralité sur le sujet. Les contributions retenues proviennent de chercheurs d'horizons disciplinaires variés (sociologie, histoire, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication) qui, en apportant des éclairages sur la pluralité des situations rencontrées, rendent compte des interactions entre expertise et communication, peu abordées jusqu'à présent. En effet, la communication apparaît prégnante, tant dans l'acquisition et la capitalisation des connaissances, que dans les pratiques collectives de résolution de problèmes, puis dans la diffusion des résultats à des acteurs plus ou moins profanes, après enrichissement, adaptation ou traduction.

¹ Le LERASS (Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales) fait partie de l'université Paul Sabatier – Toulouse 3.

L'expertise est multiple et ne recouvre pas toujours des enjeux de société. Elle peut se limiter à une connaissance professionnelle particulière, telle l'expertise en assurance ou celle qu'une association professionnelle cherche à faire reconnaître. Aussi, suscite-t-elle diverses interrogations sur sa nature et ses pratiques, sur son importance dans nos sociétés contemporaines (notamment dans ses manifestations médiatiques), sur les relations entre experts, publics et décideurs, ou sur ce qui différencie le spécialiste de l'expert. Dans le dossier, deux types d'articles peuvent être distingués, selon qu'ils portent sur l'état des savoirs et ambitionnent une réflexion épistémologique ou qu'ils se limitent à un domaine particulier et renvoient à une étude de cas.

Il revient à Jean-Yves Trépos d'ouvrir le chantier. L'auteur montre la variété des situations, l'expert intervenant dans un contexte plus ou moins incertain. Analysant les traces de l'expertise disséminées dans la presse quotidienne, le sociologue fait apparaître différentes catégories, selon que le problème fait l'objet de débat – baptisé « Scène » –, et selon l'existence d'alternatives possibles en termes de solution. Pour être reconnue, l'expertise suppose la confiance. Or, l'expert est de plus en plus souvent remis en cause, en particulier depuis que certains faits ont durablement affecté sa crédibilité (Tchernobyl...). Aussi, de nombreux malentendus ou controverses surgissent-ils entre experts, contre-experts et profanes. Au cœur du débat, on trouve la revendication des personnes ordinaires de participer aux choix de société. Le succès croissant de cette demande modifie en profondeur l'acte d'expertise et contraint les experts à des stratégies d'adaptation. À travers cette réflexion, l'auteur montre que ce qui importe pour la société actuelle n'est pas tant l'acte que le processus d'expertise. Celui-ci contribue à la stabilité des instances de décision en développant un argumentaire technique. Mais, elle n'est réellement acquise que dans le cadre d'un débat. Dans cette perspective, l'expert peut être considéré comme un acteur parmi les autres qui prend part à la négociation des enjeux sous-jacents du problème à traiter.

Des préoccupations similaires sont au centre du propos de Lennart Sjöberg qui mène une réflexion sur la communication du risque et les relations entre publics et experts dans les sociétés occidentales. Il s'intéresse aux situations dans lesquelles les experts et une partie du public ne partagent pas les mêmes opinions : les premiers jugeant le risque faible, les seconds élevé. Le psychologue prend pour exemple la procédure de choix d'un site de localisation de déchets nucléaires en Suède. Après avoir restitué la situation dans son contexte national, il analyse comment se construit la perception du risque au sein du public, à partir d'enquêtes et de sondages organisés à des fins politiques et institutionnelles. L'auteur met ainsi en exergue les vues divergentes des acteurs en présence, fondées sur des représentations et bases de réflexion différentes. Comme dans certains cas analysés précédemment, une contre-expertise se développe au sein du public, offrant une alternative aux conclusions apportées par les experts officiels. La notion de confiance est approfondie, sachant qu'elle ne fait pas seulement référence à la dimension sociale du problème, mais encore à certaines connaissances et ses limites. En outre, remettant en cause le fait que la perception du risque par les experts ne serait régie que par des données objectives, non par des émotions ou autres paramètres subjectifs, Lennart Sjöberg montre que les experts sont parfois enclins à appréhender le risque selon un schéma similaire à celui des profanes.

Toujours dans le domaine de l'aide à la décision, Daniel Guy et Véronique Bedin analysent les processus communicationnels à l'œuvre dans la sphère politique et administrative, en s'intéressant aux textes dits « autorisés » : rapports d'étude, expertises et autres livres blancs qui les accompagnent. Ils mettent au jour les nombreuses traces relatives à la loi Emploi-Jeunes entre le 2 juillet 1997 et le 17 avril 1998 (articles, textes réglementaires, rapports de commission, tracts syndicaux, interviews, courriers, télécopies, etc.). L'écrit institutionnel participe au réaménagement des formes sociales de l'action collective. En effet, dès la sortie d'un rapport d'étude faisant autorité dans le cadre d'un processus décisionnel, ses conclusions sont rapidement absorbées par la pratique politique des acteurs. Le rapport est au centre de nouvelles propositions, par les commentaires et les interprétations qu'il suscite, et devient la référence de toute réflexion ultérieure. En ce sens, il se révèle un facteur déterminant de la prise de décision et instaure une relation de codétermination entre les pratiques politiques et le texte « autorisé ». C'est la raison pour laquelle, selon les auteurs, les conclusions d'un rapport sont d'autant mieux retenues que ce dernier adopte une architecture adaptée aux pratiques.

Cette question se retrouve dans la contribution d'Arlette Bouzon qui s'intéresse aux risques industriels en s'attachant au phénomène de conception et aux pratiques collectives au sein des organisations. Fondé sur les résultats d'une enquête de terrain, réalisée dans des entreprises du secteur spatial, son article porte sur les diverses formes d'expertise mobilisées. Elle analyse la multiplicité des réseaux communicationnels, internes et externes, dans lesquels s'insèrent les différents spécialistes et les diverses méthodes d'investigation utilisées. Elle s'interroge également sur la situation des experts qui ont parfois du mal à se faire reconnaître, dans leurs organisations respectives, même si la revalorisation des carrières techniques fait l'objet de nombreux discours managériaux. Examinant les conditions d'acquisition, de capitalisation et de mise en œuvre de l'expertise dans les entreprises, elle souligne l'importance de la communication dans cette gestion de la connaissance, puis dans le processus de décision. Mais l'analyse des pratiques et des objets utilisés (revues de conception, rapports d'étude, analyses de risques...) montre que cette dimension communicationnelle est souvent oubliée, voire malmenée, dans un univers essentiellement technique.

La communication est, en revanche, très présente dans la stratégie de l'Association française des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS), dont Viviane Couzinet analyse le rôle dans la construction de l'identité du documentaliste. Depuis sa création, l'ADBS s'emploie à valoriser les compétences de ses membres et tente d'établir des liens avec les chercheurs et les autres organisations du secteur de l'information. Par cette forme de professionnalisation proche de la militance, l'association cherche à améliorer le niveau de compétence du groupe socioprofessionnel qu'elle représente. À partir de l'étude de la revue *Documentaliste-Sciences de l'information*, qui associe des enseignants-chercheurs à son fonctionnement, la contribution montre comment l'association favorise l'émergence d'experts en documentation, reconnus et valorisés par les entreprises, notamment par la mise en place d'une procédure de certification des professionnels du domaine.

Sous un angle différent, Gérard Régimbeau étudie, lui aussi, la valorisation. Il analyse un support qui n'avait guère fait l'objet de recherches : le catalogue

d'exposition. L'auteur s'intéresse à l'expertise de l'art qui consiste à évaluer un objet et à lui affecter une valeur, à des fins patrimoniales, commerciales ou scientifiques. Cette expertise se distingue du concept de légitimation proposé par la sociologie de l'art et de la culture, avec lequel elle entretient un rapport de réciprocité. La consécration des œuvres s'appuyant sur un ensemble informationnel nécessaire à la transmission culturelle, Gérard Régimbeau évalue la part prise par la publication à la transmission de l'expertise et à sa légitimation. Il s'appuie sur les résultats d'une étude bibliographique quantitative, appliquée à la production d'informations dans le domaine des arts plastiques contemporains, et prend pour exemple le groupe d'artistes Supports-Surfaces. Dans ce cadre, même si la revue tient une grande place et que le livre (synthèse générale ou monographie) intervient progressivement dans les références bibliographiques, le catalogue d'exposition, matériau historique « premier », joue un rôle primordial de médiation, initial et rétrospectif, dans la qualification des œuvres et des artistes.

Les deux derniers articles du dossier portent sur l'Histoire. Josiane Demeurisse s'intéresse à des cas où l'expert est appelé pour intervenir dans un secteur qui n'est pas vraiment le sien. En effet, l'Histoire crée de plus en plus souvent des liens avec d'autres disciplines pour conforter ses problématiques, les avancées technologiques mobilisées contribuant à apporter aux spécialistes des éléments susceptibles d'accréditer leurs thèses. Mais les résultats de l'expertise alimentent à leur tour des débats et des controverses scientifiques. Ancrée dans deux cas, la mort de Napoléon et celle de Louis XVII, la contribution retrace les épisodes d'une expertise technique issue des sciences de la vie. Partant des enjeux en présence et des stratégies qui animent les commanditaires de chacune des deux expertises, l'auteur examine la caution que ces dernières apportent à chaque demandeur. Il fait ressortir toute la complexité et la richesse de situations où les préoccupations historiques se doublent d'enjeux idéologiques, économiques ou financiers. Relativisant l'exploitation et l'interprétation des résultats issus d'un tel partenariat, le chercheur s'interroge, en définitive, sur les notions de « vérité scientifique » et de preuve « absolue ».

Pour sa part, Patrick Fraysse examine la construction d'une expertise à partir d'une innovation méthodologique. Il analyse les rapports de deux communautés de professionnels, les historiens et les conservateurs du patrimoine, et retrace l'évolution de conservateurs, devenus experts et reconnus comme tels par les historiens. Les conservateurs ont acquis ce statut en datant l'architecture d'une ville et, ce faisant, ont permis à la communauté des historiens de répondre à une question non résolue sur le Moyen Âge. Cette expertise se révèle le fruit d'un assemblage de savoirs hybrides, scientifiques et techniques, transposé à un champ non investi jusque-là. Une telle étude de cas permet à l'auteur de relier expertise, histoire et innovation et de revisiter la notion de document en la mettant au service du questionnement de l'historien. L'auteur montre ainsi le travail de rénovation des méthodes d'investigation de l'Histoire entamé par l'école des Annales. On l'aura compris, aucune sphère d'activité ne semble échapper à l'influence de l'expertise et de sa communication.

Arlette Bouzon